

Mercredi 15 mai 2019

Action médiatique de 12h à 14h Gare de l'Ouest
La politique du logement accessible en Région bruxelloise reste à l'Ouest !

Alors que la file d'attente pour les logements sociaux a doublé en 15 ans (on est passé de 22.000 à 44.000 ménages), alors que près de la moitié des ménages bruxellois sont dans les conditions de revenus pour accéder au logement social, la Région bruxelloise continue à promouvoir du logement privé et inaccessible. En moyenne, 110 nouveaux logements sociaux sont produits par an, alors que dans le même temps, le marché privé en produit plus de 3400. De surcroît, les bailleurs publics destinent de plus en plus de leurs logements à la classe moyenne¹. D'autre part, la politique du logement reste fortement axée sur l'accèsion à la propriété², poussant les ménages à s'endetter longuement pour avoir accès à un logement digne - et ce, bien que Bruxelles compte plus de 60% de locataires. Enfin, aucune régulation du marché privé du logement n'est mise en œuvre pour compenser l'augmentation des loyers et le déséquilibre croissant entre locataires et propriétaires.

Pour Bruxelles Laïque, le CADTM, les Equipes Populaires Bruxelles, la FeBUL, Inter-Environnement Bruxelles (IEB), le MOC Bruxelles, le RBDH, le réseau ADES et Vie Féminine Bruxelles, cette politique du logement foncièrement inégalitaire doit cesser.

Pour marquer le coup et illustrer la situation, ces associations et leurs réseaux se réuniront devant la gare de l'Ouest pour une action de sensibilisation et de revendication. En effet, la Région bruxelloise négocie pour racheter 13 ha de terrain à Infrabel et à la SNCB. Selon le Plan d'aménagement directeur (PAD) en discussion, elle envisage d'y créer 450 logements dont seuls 72 seront sociaux et 90 seront carrément privés. Créer 72 logements sociaux dans un quartier populaire quand un millier de logements publics ou privés y sont en projet³, ce n'est pas créer de la mixité sociale. C'est creuser les inégalités sociales !

Pour les associations, c'est inacceptable au vu du contexte de pénurie en logements accessibles. Tout d'abord, un terrain public doit rester public: il est capital de garantir une maîtrise foncière pour éviter que des terrains acquis au prix fort par les pouvoirs publics ne retombent dans le marché privé⁴. Ensuite, sur un terrain public, 100% des logements devraient être publics, dont au minimum 80% à destination des revenus modestes: minimum 60% de logements sociaux (locatif) ainsi qu'une part de Community Land Trust (acquisitif social incluant une clause anti-spéculative).

Contacts presse:

FR : Claire SCOHIER (IEB), 0473 66 75 05 - claire.scohier@ieb.be

NL : Werner VAN MIEGHEM (RBDH), 0484 26 67 89 - werner@rbdh.be

¹ Illustration: les SISF peuvent désormais louer un certain nombre de logements modérés et moyens.

² Abattements fiscaux, production de logements publics acquisitifs, primes à la rénovation,...

³ Selon le diagnostic du PAD, il y a 600 logements privés en projet dans les 5 quartiers qui entourent le PAD de la gare de l'Ouest.

⁴ Illustration : le droit de préemption de l'opérateur public Citydev (producteur de logements acquisitifs publics) ne dure que 20 ans. Au-delà de cette période, ces logements fortement subsidiés peuvent être revendus sur le marché privé à n'importe qui et à n'importe quel prix.